MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL 46 OCTOBRE 2020

le fil SUD ESTUAIRE

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE : DE NOUVEAUX LOCAUX À PAIMBOEUF

Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

Des stages sportifs tout l'été

L'engouement pour les stages sportifs organisé par le service intercommunal des sports ne se dément pas. Malgré une formule 2020 réduite, compte tenu des mesures sanitaires à respecter, l'équipe a tout de même réussi à programmer 42 stages pour 390 places.

Du grès dans les réseaux de l'avenue du 11 novembre à St-Brevin

Produit naturel et écologique, recyclable à 100 %, c'est le grès qui a été retenu pour remplacer les canalisations d'assainissement collectif avenue du 11 novembre à St-Brevin.

La Communauté de Communes a sa page Facebook

N'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook « Communauté de Communes Sud Estuaire » pour vous tenir informé de toute l'actualité de la Communauté de Communes.
Les professionnels connectés à Linkedin nous y retrouveront également.

Edito

Yannick Morez,
Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

Dans la foulée des élections municipales de mars et juin 2020, les 37 conseillers communautaires représentant les 6 communes du territoire se sont réunis le 17 juillet dernier pour renouveler la gouvernance de la Communauté de Communes Sud Estuaire. Cette assemblée a choisi de me faire à nouveau confiance en me portant à la présidence de notre intercommunalité. Cette responsabilité m'honore et m'engage. Je les en remercie.

Nous sommes d'ores et déjà à pied d'œuvre pour rédiger un projet de territoire ambitieux et pragmatique. En effet, notre territoire séduit, attire les populations et a assurément un bel avenir. Ce constat nous engage dans une responsabilité forte : celle d'accompagner ce développement, de le maîtriser en fixant les grandes orientations qui répondront aux enjeux de notre intercommunalité et aux besoins de notre population.

Les objectifs majeurs sont connus : le développement économique et l'emploi, l'accès aux services, l'attractivité du territoire, les mobilités, les transitions énergétique et environnementale avec notamment l'enjeu d'améliorer significativement les mobilités du quotidien pour les salariés et plus largement encore tous les habitants… C'est ensemble que nous devons agir.

La pandémie de Covid-19 assombrit les perspectives économiques, écologiques et sociales mondiales. Notre territoire n'est pas épargné. Cependant, l'heure n'est pas venue de baisser les bras. Forts de nos atouts, conscients de nos capacités à agir, à l'échelle de la Communauté de Communes, nous nous retroussons les manches. Vous découvrirez par exemple dans ce numéro un dispositif de soutien aux commerces de proximité. Car, dans tous les domaines, nous recherchons quotidiennement des idées pour aider les acteurs du territoire et les habitants.

En restant plus que jamais à proximité des habitants et des porteurs de projet, en garantissant l'efficacité des services publics, nous serons capables, ensemble, de bâtir un avenir partagé en dépassant nos différences.

Sommaire

Événements 4
Dix nounous pour un câlin
Vous avez dit RAM ?

Vivre l'intercommunalité 5
Des bons d'achat pour doper le Commerce local

Coup d'envoi 6
Ecole intercommunale de musique : de nouveaux locaux à Paimboeuf

Ça vous intéresse 8
Bilan touristique estival 2020 : une bonne surprise au milieu d'une crise planétaire

Dossier 10
Un nouveau conseil communautaire

Rencontres 7
Transitions pro arrive à la Maison de Services Au Public (MSAP)

Environnement 14
Nouveau ! Des prêts de gobelets gratuits pour les associations

Les assistantes maternelles ont présenté leur ouvrage lors d'une soirée en février avec la présence, à droite, de Nanoux.

DIX NOUNOUS POUR UN CÂLIN

Quand dix assistantes maternelles prennent la plume, cela fait éclore un charmant héros de livre pour enfants, un petit poussin prénommé Câlin. Coup de projecteur sur une belle initiative inspirée par le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s de la CCSE et encadrée par Nanoux, autrice jeunesse installée à Corsept.

Début 2019, Caroline Lecerf et Géraldine Nicolas-Pasquier, respectivement responsable du RAM et éducatrice jeunes enfants du service, proposaient aux assistantes maternelles du territoire de participer à l'écriture d'un livre jeunesse. Dix d'entre elles ont répondu à l'invitation du service et se sont investies dans ce joli projet d'écriture collective pour donner naissance, à peine un an plus tard, à un ouvrage baptisé *« Attention Câlin »*. De A à Z, elles ont tout conçu et réalisé au fil des réunions : thème, rédaction, dialogues, illustrations… Seule la mise en page a été confiée à un maquettiste professionnel. *« Ce projet, qui était une première, a suscité un bel enthousiasme collectif »*, se réjouit Géraldine Nicolas-Pasquier. *« Caroline et Géraldine méritent tous nos remerciements pour la belle énergie qu'elles ont mise dans ce projet. Grâce à elles, nous avons vécu ensemble une belle aventure, très forte et enrichissante »*, confirme Sylvie Lucas, l'une des autrices, assistante maternelle à Saint-Brevin.

En février, une soirée était organisée par le service pour présenter l'ouvrage, aujourd'hui disponible en médiathèque, au RAM et dans les trois multi-accueils du territoire.

Vous avez dit RAM ?

Service d'information sur les modes d'accueil et d'accompagnement, le RAM est également et avant tout le point d'ancrage des assistant(e)s maternel(le)s du territoire et contribue à leur professionnalisation. Tout au long de l'année, les éducatrices de jeunes enfants du service se mobilisent pour proposer des animations et des ateliers gratuits : motricité, éveil sonore, bibliothèque, ludothèque, jeux et rencontres, etc. L'objectif est de familiariser les tout-petits à la vie en collectivité et de prévenir l'isolement des assistant(e)s maternel(le)s. À la clé : convivialité et bonne humeur !

> Relais Assistant(e)s Maternel(le)s :
02 40 27 75 13 / ram@cc-sudestuaire.fr
Accueil du public sur rendez-vous uniquement à Saint-Père-en-Retz (services sociaux et éducatifs, place du marché).

DES BONS D'ACHAT pour doper le commerce local

Après avoir soutenu les entreprises dans la relance de leur activité en votant le dégrèvement de la CFE, le report de loyers et en adhérant au Fonds Résilience de la Région, les élus ont souhaité agir pour la préservation des commerces et des emplois de proximité tout en maintenant le pouvoir d'achat des habitants.

La rentrée s'annonçait difficile pour les commerces locaux. Les fermetures forcées du confinement ont fragilisé le tissu économique et commercial. Les élus communautaires ont donc réfléchi à des solutions d'entraide et ont retenu le système de bons d'achat proposé par la plateforme en ligne Beegift. Les habitants qui auront utilisé cette plateforme pour acheter dans un commerce partenaire de l'opération se verront remettre un bon d'achat supplémentaire, financé par la CCSE, selon le principe : pour 1 € acheté, 1 € est offert jusqu'à 20 €. La CCSE a prévu de financer cette opération à hauteur de 100 000 €. En agissant sur le levier de la consommation, les élus permettent aux habitants du territoire d'être acteurs de la relance de leurs commerces locaux. Et espèrent que de nouveaux clients franchiront plus facilement le pas de la porte des boutiques du territoire.

PLUS D'INFORMATIONS
www.cc-sudestuaire.fr / beegift.fr

Mode d'emploi

Côté consommateur le dispositif se veut simple. 5 étapes suffisent pour y accéder :

1.
Rendez-vous sur la plateforme : www.beegift.fr jusqu'au 31 décembre 2020 et sélectionnez la ville de votre choix sur le territoire de la CCSE

2.
Remplissez le formulaire « chèque city »

3.
Payez le « chèque city » avec votre carte bleue

4.
C'est fait ! Le chèque est sur votre boîte mail, activez-le (en suivant les instructions). Il pourra être dépensé en plusieurs fois et dans plusieurs commerces participants de la Communauté de Communes dans un délai d'1 an après la date d'achat.

5.
Dans les 3-4 jours, vous recevrez votre bon d'achat offert par la CCSE, valable dans tous les commerces partenaires sur une durée de 6 mois (utilisable en plusieurs fois et chez plusieurs commerçants, cumulable avec le premier bon)

Les domaines d'activité concernés, hors grandes enseignes :
Art et Culture / Beauté et coiffure / Boulangerie et Pâtisserie / Caviste / Goût et saveurs / Artisans de bouche / Boutique cadeaux / Chaussures- prêt à porter – accessoire de mode / Librairie / Maison et décoration / Café – Hôtel – restaurant / Commerce équitable / Fleuriste

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE : DE NOUVEAUX LOCAUX À PAIMBOEUF

Il y a du neuf derrière la belle façade 1903 de l'avenue Dumesnildot. Les travaux de rénovation des locaux de l'école intercommunale de musique viennent de s'achever pour le plus grand bonheur des élèves et de leurs professeurs !

Lumière et musique. L'ancienne école puis centre culturel Georges-Brassens a fait peau neuve. Finis les locaux éparpillés sur deux sites. L'auditorium et les nouvelles salles, claires et très fonctionnelles, offrent des conditions d'accueil et de pratique optimales pour les élèves et leurs professeurs. Pensés par le cabinet d'architectes brévinois Averty Delestre, résultat d'une co-maîtrise d'ouvrage entre Paimboeuf et la CCSE, les nouveaux locaux paimblotins sont une vraie vitrine technique et pédagogique.

Une nouvelle dynamique pédagogique

La nouvelle école accueille un auditorium de 120 m² dédié aux auditions, aux répétitions d'orchestre et aux spectacles, trois salles de cours (une pour les cours collectifs, deux pour les cours individuels), un bureau des professeurs et un hall d'accueil. Techniquement, l'investissement permet concerts, enregistrements et tournages. Ce nouvel équipement insuffle une nouvelle dynamique à l'équipe enseignante et favorise l'émergence de projets transversaux.

Un renouveau qui n'en n'oublie pas pour autant ses origines. En baptisant l'auditorium "Albert Lengrand", les élus rendent hommage à ce professeur de musique paimblotin qui, en 1965, a créé l'Harmonie de Paimboeuf et enseigné le solfège et la musique à des élèves de plus en plus nombreux incitant les élus à construire des locaux dédiés à la pratique musicale. D'ailleurs, les répétitions de l'Harmonie de Paimboeuf s'y dérouleront.

Innovations pédagogiques

Forte de 560 élèves, l'école intercommunale de musique rayonne sur les 6 communes. Et l'équipe pédagogique s'ouvre à de nouvelles pratiques et de nouvelles méthodes d'enseignement pour stimuler toujours plus l'intérêt des élèves.

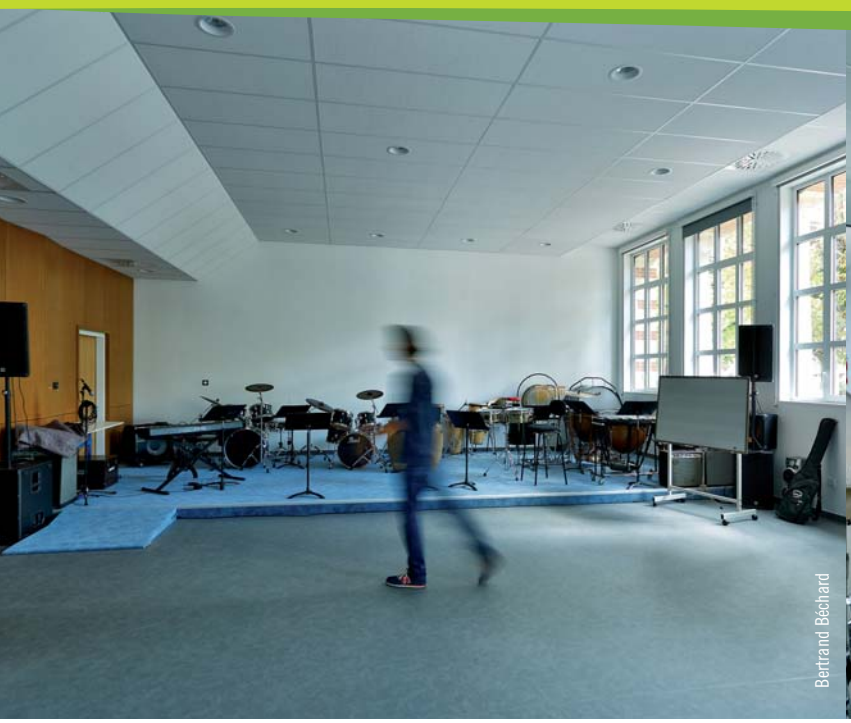
Bertrand Béchard

Bertrand Béchard

Ainsi, l'équipe a conçu le « parcours découverte » destiné aux enfants scolarisés en CP et CE1 qui aborde 4 instruments différents dans l'année. Le but est de permettre à l'enfant de trouver sa propre voie en testant différents instruments dans différents univers musicaux.
Autre orientation : l'atelier musiques urbaines. *« Dans le spectacle « Alice » que nous avions monté il y a plus d'un an, nous avions fait rapper un de nos élèves »*, rappelle Sébastien Blaud, directeur de l'école intercommunale de musique. Face aux réactions enthousiastes, l'équipe pédagogique a donc décidé de l'enseigner. *« Ça nous permet de trouver un nouveau public et de casser un peu l'image élitiste que peuvent avoir les écoles de musique. »*
Depuis la rentrée, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur pour respecter les mesures sanitaires. Les cours de formation musicale, par exemple, initialement prévus pour douze, passent à 8 participants et ont été raccourcis. *« Cet état sanitaire nous a obligé à imaginer des choses nouvelles. On veut subir le moins possible cette situation »* indique Sébastien Blaud.

CONTACT

École intercommunale de musique
Accueil au 135 avenue du Maréchal Joffre,
44250 Saint-Brevin-les-Pins du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.
Tél. 02 40 27 39 82 / edmusique@cc-sudestuaire.fr

Fiche technique

Bâtiment

277 m²

Coût

631770 € HT

Financement

553 600 € (CCSE)
78 000 € (Paimboeuf)

Subventions

328 000 € (Conseil Régional)
103 000 € (Etat)

Pascal Beltrami

BILAN TOURISTIQUE ESTIVAL 2020 : une bonne surprise au milieu d'une crise planétaire

La saison estivale 2020, redoutée car inédite par tous les acteurs du tourisme se révèle plutôt satisfaisante.

En juin, les professionnels locaux du tourisme envisageaient un été noir, affligés par les annulations de séjours en cascade. Début septembre, on sifflote presque de soulagement sous le masque. Les touristes, malgré la Covid et l'annulation des grands rendez-vous traditionnels, ont répondu présents. « *La saison a été sauvée par deux bons mois et une excellente météo* » se réjouit Maud Blanchetière, directrice de la Société d'Économie Mixte Sud Estuaire Littoral, en charge du tourisme. À l'instar de Défi Nature ou de Legendia Parc à Frossay qui ont connu une bonne fréquentation en juillet et août.

Fans de vélo

Des touristes, plus hexagonaux que jamais, masqués certes, mais joyeux ! La clientèle a été française à 97 %, soit 2,5 points de plus qu'en 2019. En provenance avant tout des Pays de la Loire, mais aussi de l'Île de France.

Bernard Boudon

Air, nature et petites randonnées

Que veut un vacancier au temps de la Covid ? D'abord : de l'air ! Ensuite, éviter au maximum la foule. Les randonnées à pied et en vélo ou la découverte d'espaces naturels sont ainsi devenues des incontournables de l'été. Notre territoire, traversé par la Vélodyssée et point de départ et d'arrivée de la Loire à Vélo, s'affirme comme un vrai paradis des amoureux de la petite reine. Et pédaler en famille devient tendance !

Saint-Viaud

Pour sa sixième année d'ouverture, du 20 juin au 30 août, l'aire de baignade de Saint-Viaud, a accueilli 1 531 baigneurs, qui s'y sont rafraîchi pendant le temps surveillé. Le 30 juillet, les fortes chaleurs (34° dans l'air et 27° dans l'eau) ont boosté la fréquentation avec 240 baigneurs et 280 personnes sur le sable.

OTSt Brevin

Pascal Beltrami

Aquajade

Réouvert le 29 juin, le centre aquatique applique des mesures sanitaires strictes. Les protocoles sanitaires, la désinfection des vestiaires, la mobilisation des équipes, permettent au centre nautique de fonctionner en toute sécurité avec des équipes expérimentées. Pourtant, les usagers se sont montrés timides en juillet. Il aura fallu attendre les fortes chaleurs d'août pour que les nageurs reviennent plus nombreux.

Saison exceptionnelle au Quai Vert

Taillé pour répondre au besoin accru de nature des touristes, le site éco-touristique de la CCSE à Frossay a enregistré des records de fréquentation par rapport à 2019 : + 52 % en juillet et + 82 % en août ! Cet été marque un élargissement inédit de la clientèle à la périphérie nantaise et une fréquentation plus forte des habitants de la CCSE.

À la découverte du voisinage

Côté sport et découverte, l'absence de la clientèle étrangère a largement été compensée par l'afflux des voisins directs. Cette clientèle d'hyper-proximité est partie à la découverte d'activités nautiques et sportives à la journée telles que le char à voile, le paddle ou le surf. Les responsables de clubs espèrent maintenant fidéliser cette nouvelle clientèle.

S'adapter vite et bien

Ceux qui ont le plus souffert de la crise sanitaire sont les campings qui ont pâti pour certains de l'absence de la clientèle étrangère. Ils ont dû s'adapter aux demandes d'une clientèle de dernière minute, et proposer des formules courts-séjours. Le bilan du côté des hôtels est plutôt satisfaisant. Ce sont les locations, gîtes et chambres d'hôtes qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu. Côté restauration, les extensions de terrasse ont permis aux professionnels de maintenir un nombre de tables satisfaisant tout en respectant la distanciation sociale.

Des chiffres et des visiteurs

Les bureaux d'accueil de l'office de tourisme intercommunal ont été moins fréquentés qu'en 2019. Une baisse des demandes de 10 % en juillet et de 14 % en août qui s'explique notamment par l'annulation d'événements phares du territoire dont le festival pyrotechnique à St-Brevin.

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

De gauche à droite : Roch Chéraud, Hervé Gentes, Marie-Line Bousseau, Yannick Morez, Noëlle Mellerin, Raymond Charbonnier, Sylvie Gautreau.

Suite aux élections, le nouveau conseil de la Communauté de Communes Sud Estuaire a été installé le 16 juillet dernier. Le Président, les Vice-Présidents et les membres du bureau ont été élus à cette occasion. Focus sur ce nouvel exécutif et les projets à mener.

YANNICK MOREZ,
Président de la CCSE,
Maire de St-Brevin

La dynamique de la Communauté de Communes Sud Estuaire repose sur sa capacité à développer des synergies entre les différentes composantes de notre territoire, qui se trouve entre le monde rural et le monde urbain. Mais pour moi : « Ville ou Campagne : les deux, c'est mieux ». Notre territoire devra faire face à des enjeux et des défis importants sur ce mandat : transition énergétique, numérique, sociale, écologique, urbanistique. Notre projet de territoire doit nous permettre de fixer le cap.

RAYMOND CHARBONNIER,
Vice-Président en charge de l'Eau, des Réseaux et des Travaux,
Maire de Paimboeuf

L'assainissement est une « vieille » compétence de la CCSE. Elle reste néanmoins toujours d'actualité, avec de gros programmes à venir : station d'épuration des Remparts pour 3.2 M€ et un programme de 20 M€ de travaux sur 10 ans. L'enjeu est important : il s'agit de la qualité de nos milieux. Le schéma directeur des eaux pluviales urbaines, actuellement en cours, nous permettra de définir les travaux nécessaires pour, là aussi, poursuivre la préservation de notre environnement, et agir sur d'éventuels problèmes d'inondation. Nous allons veiller au déploiement de la fibre optique sur notre territoire, en lien avec le Département. Enfin, dans toutes nos rénovations, nous devrons prendre en compte la transition énergétique.

SYLVIE GAUTREAU,
Vice-Présidente, en charge de l'aménagement des territoires et de l'économie circulaire, élue à St-Brevin

Notre territoire est attractif et dynamique. Pour pouvoir offrir un logement à tous, il nous faut désormais raisonner à l'échelle de l'intercommunalité et plus seulement dans nos seules communes. Cela passera sans doute par un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), à terme. Dans un premier temps, la résidence de jeunes travailleurs à Saint-Brevin permettra de répondre aux besoins de notre population. Autre grand chapitre, celui de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), avec dans un premier temps, le renforcement de la digue de Mindin, dont les travaux sont prévus en 2022, mais également l'entretien de nos cours d'eau, pour une meilleure qualité de nos milieux et une meilleure prévention des inondations, qui sont de plus en plus fréquentes. Sur la thématique déchets, si l'application des nouvelles consignes de tri des déchets, lancées en 2019 est un succès, il faut travailler à réduire le déchet à la source.

ROCH CHÉRAUD,
Vice-Président aux Mobilités, au Sport et à la culture, Maire de St-Viaud

Nous devons avoir des cadres de travail pour mieux cibler nos actions. Je souhaite engager un projet sportif de territoire, pour clarifier les rôles et les compétences de chacun. Cela passe aussi par des labellisations que chaque commune du territoire pourrait obtenir pour mieux valoriser une action globale sur le territoire. Idem pour la culture. Nous pouvons encore faire progresser et reconnaître notre école intercommunale de musique en étant encore plus innovant. Le thème des mobilités est récent, mais c'est un enjeu essentiel du territoire. La CCSE devra se positionner pour la prise ou non de cette compétence, et continuer à favoriser la création de liaisons douces et notamment la voie verte Sainte-Pazanne/Paimboeuf sur l'ancienne voie ferrée.

NOËLLE MELLERIN,
Vice-Présidente à l'enfance, la jeunesse, aux solidarités et aux ressources humaines, Adjointe à St-Père-en-Retz

Ce nouveau mandat commence par l'élaboration d'un projet social de territoire. Il permettra une meilleure coordination de tous les acteurs de la CCSE. Créer un guichet unique petite enfance, développer le portail famille, améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap, développer un projet jeunesse, réorganiser le service emploi et insertion avec le label France Service, lutter contre l'illectronisme via un réseau d'acteurs locaux sont au programme. Sur le volet Ressources Humaines, un projet de clarification de la politique RH de l'EPCI se construit avec l'aide du Centre de Gestion, pour se conformer à la loi, mais aussi pour favoriser l'épanouissement professionnel des agents, pour un service public de qualité.

HERVÉ GENTES,
Vice-Président en charge des Finances, des Affaires Générales et de la citoyenneté, Maire de Corsept

La situation financière de la CCSE est saine. En 2020, suite au COVID, nous faisons face à des dépenses supplémentaires et des pertes de recettes. En 2021, nos recettes fiscales seront sans doute aussi limitées. Le budget doit ainsi être maîtrisé pour s'adapter aux enjeux importants du territoire. Il faudra toutefois rester vigilants sur nos équilibres. En ce qui concerne la citoyenneté, mon rôle sera d'être l'interlocuteur du conseil de développement et de veiller progressivement à une meilleure mise en œuvre de la participation citoyenne.

MARIE-LINE BOUSSEAU,
Vice-Présidente au développement économique, à l'agriculture et au tourisme, Adjointe à Frossay

Le fil rouge de cette délégation est la valorisation du territoire sous toutes ses formes, pour un ancrage économique et touristique du territoire. La CCSE se doit d'avoir une vraie fonction d'animation économique au sens large du terme. Le développement économique, comme le tourisme et l'agriculture ne doit pas être qu'une simple offre foncière, mais bien un accompagnement sur le long terme des acteurs du territoire, des porteurs de projets. Le début de ce mandat se caractérise par une crise inédite liée à la pandémie que le monde traverse, la mise en place d'actions ponctuelles (bons d'achats pour soutenir la consommation, dégrèvement de la CFE), ainsi que la veille auprès des entreprises, permettra, je l'espère, de répondre au mieux aux préoccupations de tous.

TRANSITIONS PRO ARRIVE À LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

Avez-vous envisagé de vous reconvertir ?

Les salariés du privé candidats à une nouvelle vie trouvent une nouvelle interlocutrice. En effet, Isabelle Naffrechoux chapeaute le secteur Saint-Nazaire, son bassin et le littoral.

L'organisme paritaire, riche des 35 années d'expérience du Fongecif, s'est réorganisé pour devenir « Transitions Pro » en 2020. Sa mission reste la même : permettre aux salariés d'accéder à de nouvelles connaissances et compétences via la formation professionnelle pour développer leur employabilité. Isabelle est l'interlocutrice unique de chaque salarié, jusqu'à la sortie de formation. Une nouveauté pour des candidats, souvent perdus dans le dédale administratif. *« On intervient quand le projet de reconversion professionnelle est validé et la formation trouvée. Nous sommes des facilitateurs, dans une période parfois fragilisante pour une personne isolée ».* De la bienveillance et des bons conseils.

Une fois le PTP (projet de transition professionnelle) approuvé, Isabelle étudie avec vous les solutions pratiques.

Des permanences et des informations collectives ont lieu dans les locaux des MSAP du Sud Estuaire. Une réponse de proximité appréciable, qui renforce l'éventail de solutions du territoire en matière d'emploi. Ce nouveau service réjouit Stéphanie Saloux, responsable MSAP. *« C'est une vraie complémentarité ! »*

> Permanences sur rendez-vous, tous les quinze jours à Saint-Brevin et une fois par mois à Paimboeuf : Tél. 0810 191 680 / ou inscrivez-vous sur www.transitionspro-pdl.fr

Nouveau !

Des prêts de gobelets gratuits pour les associations

Ils sont translucides, en plastique recyclé, fabriqués en France et floqués à l'effigie de notre mouette intercommunale préférée. Si vous êtes organisateur d'évènements, ils vous attendent au service Environnement !

La CCSE propose aux associations et organisateurs d'événements depuis cette rentrée le prêt gratuit de gobelets réutilisables. Cette action s'inscrit dans le PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés).
Cette opération permet de réduire ses déchets et de proscrire les gobelets jetables, longtemps utilisés dans les manifestations et souvent impossibles à recycler. La réduction des déchets est alors visible et appréciée de tous. Rien de tel pour sensibiliser organisateurs et public à la consommation responsable et à la réduction effective des déchets. Et pour la CCSE comme pour le contribuable local, la réduction des déchets à la source ou par un tri intelligent est un facteur d'économies appréciables.

En pratique

Chaque lot de gobelets doit être réservé avec, au moins, deux semaines d'avance. Une fiche de réservation, disponible en ligne sur le site web de la CCSE, est à remplir.

> Réservation :
Par mail à environnement@cc-sudestuaire.fr ou auprès du service environnement, 2 avenue Jules-Ferry à Saint-Brevin-les-Pins.
Fiche à retrouver sur www.cc-sudestuaire.fr

Agenda

Jours fériés en fin d'année : le point sur la collecte en porte à porte et l'ouverture des déchèteries

Les déchèteries sont ouvertes aux horaires habituels les jours fériés **sauf le 25 décembre et le 1er janvier où toutes les déchèteries seront fermées**. Les 24 et 31 décembre, elles fermeront une heure plus tôt.
Pour les jours suivants, la collecte des ordures ménagères et emballages pouvant avoir lieu très tôt, il est indispensable de présenter vos bacs **la veille au soir** sur le bord de la voie publique :

- **Mercredi 11 novembre – secteurs de Corsept et Paimboeuf :** collecte maintenue
- **Vendredi 25 décembre et 1er janvier – secteur de Saint-Père-en-Retz :** collecte décalée au lendemain (samedi matin)

Le calendrier de collecte 2021 à télécharger

Le calendrier de collecte par commune sera à télécharger en fin d'année sur le site web de la CCSE www.cc-sudestuaire.fr à la partie Environnement. Il sera également disponible dans les mairies.
Attention ! Les semaines paires et impaires seront inversées en 2021 car l'année 2020 comptait une semaine de plus.

Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44560 Paimbœuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr
Directeur de la publication : Yannick Morez

Rédactrice en chef et coordinatrice : Emilie Fleuret-Lambert
Rédactrice : Camille Lockhart
Conception/mise en page : www.enola-creation.fr
Crédits photos : CCSE, Bertrand Bechard, Pascal Beltrami, OT Saint-Brevin, Le Quai Vert, Bernard Boudon

Impression : Offset5
Tirage : 16578 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Adrexo
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet : www.cc-sudestuaire.fr

AQUATIQUE
FITNESS - BIEN-ÊTRE
AQUAGYM

aquajade

aquajade@vert-marine.com

Sud Estuaire
communauté de communes

VERT MARINE